

Associations présentes : BMTG (Y. Haller), La Boule Vénéjanaise (F. Quatra), REVE (P. Auffret), Racine (M. Courdon et C. Roux), La Guilde de l'Histoire (P. Grandjean et C. Espeyt), VENEJEUX (S. Giroud), TEELGO (I. Rixte), Les Pingouins (C. L'Haridon et J-P. Saviot), Lou Souleu (J-P. Salpin), Sou des écoles (J. Mathy), Tennis (J. Gonthier et W. Meylan), Loisirs Culturels et Sportifs (C. Lienard), Comité des fêtes (M-A. Reynaud), Bibliothèque (M-C. Anduze), L'Assos et ASV (F. Pailhon), Soirées Musicales (B. Daron).

Absentes : l'association de chasse et AGAPÉ

Élus présents : G. Estelle (Maire), B. Loison (Adjointe Finances, Économie, Solidarité et Développement Durable), F. Poudevigne (Adjoints aux associations, Mobilité, Risques majeurs), C. Dalibert (Adjointe École, Ressources humaines et Communication), T. Loison (Adjoint Urbanisme, Travaux et Patrimoine).

Élus excusés (C. Fabrègues et A. Clerc)

Agent référent aux associations : K. Miglis (Excusée).

Le maire remercie les associations pour leur présence.

Cette réunion a pour but de rencontrer les associations après plusieurs semaines d'inactivités dues au COVID-19. Cette rencontre a pu se tenir en toute légalité selon la circulaire du 25 juin concernant les rassemblements de plus de dix personnes. La distanciation a été respectée par les personnes présentes. Les manifestations prévues cette année comme les rencontres chorales le festival Re-Source du mois de mai, la Bodéga, les Soirées musicales, la fête des écoles n'ont pu avoir lieu. Il en est de même pour le 14 juillet, les concerts du mois de juillet et le spectacle prévu en août de la Guilde de l'Histoire. Les subventions des associations ont été calculées sur le même principe que les années précédentes. La subvention de la bibliothèque est la seule qui a changé car depuis des années elle perçoit toujours la même somme. Il manque pour le tennis le nombre d'adhérents (donné en cours de réunion), il manquait pour le Sou des écoles le nombre d'adultes (celui mis en 2019 a donc été repris). L'ASV ne sait pas si elle pourra reprendre ses activités, cela dépendra des inscriptions (pour la subvention il est prévu pour l'instant le même montant qu'en 2019). Les subventions aux manifestations non réalisées ne seront pas versées cette année.

Pour toutes leurs demandes contacter par mail :

Florian Poudevigne : florian.poudevigne@venejan.fr

Karine Miglis : mairie@venejan.fr

Tour de table

Il a permis à toutes les personnes de se présenter.

Nous avons accueilli Mme Courteille secrétaire de l'association Agissons pour le climat – Alternatives citoyennes – Gard Rhodanien. Elle a présenté le World Clean Up Day. La Journée mondiale du nettoyage est un programme mondial annuel d'action sociale visant à lutter contre le problème mondial des déchets solides, y compris le problème des débris marins. La prochaine Journée mondiale de nettoyage est le 19 septembre 2020. Ce mouvement date depuis plus de 10 ans et il était porté par Knet Partage. Cette année des actions seront menées du 17 au 20 septembre. Le 17 et le 18 dans des écoles, collèges et lycées.

Un courrier a été envoyé aux maires. La municipalité a décidé de participer à cette action le samedi 19 septembre.

Une communication sera faite afin d'avoir un maximum de monde. Mme Courteille précise que la mairie devra fournir des gants aux personnes qui participeront à cette action. Elle nous informe que Leclerc fait en ce moment une campagne de commande de Kit pour l'opération « Nettoyons La nature » qui aura lieu cette année du 25 au 27 septembre.

Échanges et demandes

Nouvelle association Ban Muay Thaï Gym (boxe thaïlandaise) : présentée par M. Johan Haller. Cette association propose ses activités à des enfants et à des adultes sur Laudun-L'Ardoise. M. Haller souhaite une salle afin de les proposer sur Vénéjan. À la fin de la réunion, le responsable des associations lui a fait une visite des salles.

La Boule Vénéjanaise : M. Quatra dit avoir reçu un nouveau protocole assoupli, ce jour. Il sera envoyé à la mairie.

Le Comité des Fêtes : Mme Reynaud demande aux présidents des associations d'être présents lorsqu'ils sont invités à une réunion du comité des fêtes. Si personne ne peut venir leur préciser par retour de mail. Elle demande également à la mairie de répondre aux mails envoyés par les associations.

REVE : demande l'accès aux locaux et plus précisément à son placard pour récupérer du matériel. La réponse est oui mais faire vite car les clés doivent être rendues en mairie rapidement. La mairie va envoyer un mail à toutes les associations à ce sujet. M. Auffret désire savoir si Vénéjazz aura lieu. Il faut attendre fin juillet pour connaître les directives gouvernementales. Il demande que le forum des associations se fasse à l'intérieur à l'Espace Maurice Fost. Certaines personnes présentes préfèrent autour du moulin ou de la chapelle. M. Poudevigne dit que le forum est prévu le 5 septembre et qu'une semaine avant une réunion préparatoire aura lieu.

La Guilde de l'Histoire : la mairie ayant reçu leur dossier complet, leur demande de domicilier leur association sur Vénéjan s'ils veulent recevoir la subvention prévue en 2020. Leurs répétitions peuvent avoir lieu dans la salle où se tient la réunion ou la salle Cézanne du 1^{er} étage qui leur a été montrée à la fin de la réunion. M. Grandjean demande si l'aide logistique se fera dans le cas où l'association ne sera pas domiciliée sur Vénéjan. La réponse est oui.

Bibliothèque : a repris son activité de prêt mais qu'un seul jour, le mercredi de 16 h à 18 h. Un protocole sanitaire a été rédigé et validé avec la mairie. Il comporte deux phases. La première prévoit trois bénévoles (une à l'entrée, une au PC et l'autre pour accompagner l'utilisateur dans son choix de livres qu'il ne peut toucher). Les livres sont mis en quarantaine une semaine. La deuxième phase ne nécessite que deux bénévoles étant donné que cette fois l'utilisateur peut choisir ses livres. Mercredi 1^{er} juillet est le dernier jour de la saison, cependant le 29 juillet une permanence exceptionnelle est prévue de 16h à 18 h.

Vénéjeux : la mairie veut savoir s'il faut prévoir la somme de 250 € comme en 2019, pour une sortie des enfants. La réponse est négative. Cette somme a donc été supprimée du budget associations. Vénéjeux reprendra ses activités et les soirées belotes en octobre.

TEELGO : demande des tables et des bancs pour des activités hors Vénéjan. La mairie répond que cette demande doit être faite au Comité des fêtes.

Les Soirées musicales : M. Daron souligne les détériorations faites sur le moulin. Il demande que M. Genty soit averti afin de s'assurer qu'il fonctionne. Le maire précise qu'en peu de temps la porte du moulin a été forcée à trois reprises. Il a pris contact à ce moment-là avec M. Genty, qui lui a précisé de faire des réparations sommaires. Voir pour une convention, se rapprocher de M. Genty. L'association prévoit trois concerts en septembre. La mairie ne peut, pour l'instant donner son autorisation, il faut attendre les directives du gouvernement concernant les rassemblements. M. Daron demande si la mairie organisera In Piano Veritas. Mme Reynaud dit que c'est l'association « Dansez Musique en Cèze » du conservatoire de Bagnols-sur-Cèze qui organise cet événement avec l'aide de la mairie. Un élu demande qu'elle est cette aide. Elle répond la location des pianos.

L'assos : précise que la Saint-Patrick a été annulée juste un jour avant la manifestation, or tout avait été acheté. La mairie réfléchira à cette situation.

L'ASV : demande que le stade soit arrosé et prêt pour la rentrée. Il est souhaitable qu'une convention soit rédigée pour le partage du stade et des vestiaires. Des comptes rendus de réunions sont souhaités car utiles en cas d'absences. Cette association désire qu'il y ait plus d'actions entre les associations.

Les Pingouins : informent que deux vestiaires du stade ont été vandalisés et une déclaration a été faite devant les gendarmes. Cela se passait avant le confinement. Prévoir des travaux.

Lou Souleu : souhaite reprendre ses activités en septembre.